

TABLE 4.

## TAXE POSTALE DU CANADA AUX COLONIES ANGLAISES ET AUX PAYS ETRANGERS.

Les objets transmissibles par la poste en destination des localités ci-dessous énumérées sont placés dans les malles des Etats-Unis expédiées par les vapeurs partant de New-York pour les Indes Occidentales, Panama et l'Amérique du Sud.

Les lettres, etc., expédiées par cette route doivent porter sur la suscription les mots "par voie de New-York."

L'affranchissement préalable au moyen de timbres-poste est invariablement exigé.

PAYS, ETC.	Taxe sur les Lettres par $\frac{1}{2}$ oz.	Journaux, chaque.	Pamphlets, Revues et Imprimés.
Australie <i>viâ</i> Panama.....	cts. 22	cts. 5	cts. 5 par oz.
Acapulco .....	10	2	2 par 4 oz.
Aspinwall .....	10	2	2 do
Bolivie .....	34	5	5 par oz.
Brésil { Bahia, Para, Pernambuco, Rio Janeiro, } .....	10	2	2 par 4 oz.
Colombie anglaise.....	10	2	4 do
Equateur .....	34	5	5 par oz.
Amérique Centrale { Costa Rica, Guatemala, } .....	10	2	2 par 4 oz.
Chili—Valparaiso.....	34	5	5 par oz.
Cuba { Cardenas, Havana, Matanzas, Puerto Principe } .....	10	2	2 par 4 oz.
Honduras .....	34	5	.....
Mexico .....	10	2	2 par 4 oz.
Do <i>viâ</i> Havana.....	34	5	5 par oz.
Nouvelle Grenade, excepté Aspinwall et Panama.....	18	5	.....
Nouvelle Zélande <i>viâ</i> Panama.....	22	5	5 par oz.
Nicaragua, { Sur le Pacifique.....	10	2	2 par 4 oz.
{ Sur le Golfe du Mexique .....	34	5	.....
Panama.....	10	2	2 par 4 oz.
Péron—Callao, Lima.....	34	5	5 par oz.
St. Thomas, par le paquebot des Etats-Unis.....	10	2	2 par 4 oz.
do <i>viâ</i> Havana.....	34	5	5 par oz.
Sandwich, Iles.....	10	2	4 par 4 oz.
Vénézuëla—Laguayra, Porto Cabello.....	10	2	2 par 4 oz.
INDES OCCIDENTALES—Anglaises :			
Bahamas (Nassau)			
Barbades, } .....	10	2	2 par 4 oz.
Démérara, } .....			
Dominique, } .....			
Essequibo, } .....			
Grenade, } .....			
Jamaïque, } .....			
Nevis, } .....			
St. Christophe, } .....			
Ste. Lucie, } .....			
St. Vincent, } .....			
Tobago, } .....			
Trinidad, } .....			
INDES OCCID.—Etrangères, excepté Cuba et St. Thomas :			
Guadeloupe, } .....	22	3	.....
Haïti (St. Domingue), } .....			
Martinique, } .....			
Porto Rico, } .....			
Santa Cruz, } .....			

Les lettres expédiées par cette voie peuvent être enregistrées jusqu'à New-York sur paiement à l'avance d'une taxe supplémentaire de 5 centins par lettre.

Les malles en destination de New-York dans lesquelles les lettres seulement destinées aux pays ci-dessus sont expédiées, sont préparées chaque jour aux bureaux de poste suivants en Canada. Les maîtres de poste doivent en conséquence se conformer strictement à cette instruction et ne pas envoyer de lettres pour les pays ci-dessus à aucun bureau sur la frontière :—

Halifax.  
St. Jean,

Québec.  
Montréal.

Ottawa.  
Kingston.

Toronto.  
Hamilton.